



Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

3491, chemin Royal
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0
Téléphone : (418) 829-3100 Télécopieur : (418) 829-1004
Internet : www.msfoo.ca Courriel : info@msfoo.ca

Affaires municipales

Pour commencer ce mois-ci, voici une invitation spéciale de votre conseil municipal !

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
À la rencontre de ses citoyens

Pour bien démarrer le présent mandat, le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans désire consulter la population de la Municipalité sur différents sujets.

Vous êtes donc invités **le vendredi 1^{er} juillet 2022 dès 14 h dans la grande salle du centre le Sillon, 554, rue Lemelin** pour participer à cette consultation

Ce sera pour vous l'occasion de rencontrer les membres du Conseil municipal pour leur faire part de vos idées ou de projets dans tous les domaines, sur lesquels la Municipalité pourrait intervenir tels que : loisirs, culture, agriculture, affaires, etc., dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Cette rencontre sera suivie d'une fête familiale, à laquelle vous êtes également invités, et qui se déroulera de 16 h à 18 h ce même 1^{er} juillet 2022.

Pour information et réservations : téléphone : 829-3100, courriel : info@msfoo.ca

(Un verre de l'amitié vous sera offert lors de la fête familiale)

Affaires municipales

Ce mois-ci, en plus des résolutions usuelles, le point principal était le rapport de la Mairesse sur la situation financière qui vous est livré dans son intégralité en complément du présent communiqué.

Le conseil a aussi adopté le règlement numéro 022-184 modifiant le règlement 020-161 sur l'utilisation des écocentres de la Ville de Québec. Il a aussi été résolu d'appliquer le solde disponible du règlement d'emprunt fermé du réseau d'égout d'un montant de 5 432,81 \$ pour l'affecter au remboursement du prêt numéro 1 du réseau d'égout.

Enfin, en ce qui a trait à l'administration générale de la Municipalité le conseil a autorisé le dépôt d'une demande dans le cadre du programme d'infrastructures pour les aînés (PRIMA).

Contrats municipaux

À ce sujet, le conseil a autorisé la demande de paiement numéro 3 du contrat pour divers réaménagements intérieurs Centre Le Sillon pour la somme de 43 878,39 \$ incluant toutes les taxes et la retenue de 10 % et octroyé les deux contrats suivants :

- 1- À la firme Premier Tech pour compléter le remplacement des 40 milieux filtrants commencé en 2021 au site de traitement du réseau d'égout municipal en remplaçant les 20 derniers pour la somme de 43 070 \$ plus taxes plus taxes ;
- 2- À Scierie Mobile Gilbert inc. pour l'achat d'un tracteur à gazon pour la somme de 4 800 \$ plus taxes.

Alors, place au rapport de la mairesse, mais avant cela, veuillez noter que la prochaine séance du conseil municipal se tiendra dans la salle du Conseil située à la Mairie (3491, chemin Royal) dès 20 h le lundi 4 juillet 2022 et que d'ici là, nous sommes présents du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier

Dépôt du rapport de la Mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2021

Comme stipulé à l'article 176.22 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), Madame Lina Labbé mairesse, dépose son rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2021, selon le tableau suivant :

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
États comparatifs Budgets vs résultats

2020-2021

	2020	2020	2021	2021
	Budget	Résultats	Budget	Résultats
Revenus				
Taxes	753 386 \$	770 949 \$	753 653 \$	777 495 \$

Paiements tenant lieu de taxes	7 350 \$	7 579 \$	7 350 \$	7 579 \$
Services rendus	14 500 \$	15 896 \$	11 350 \$	15 972 \$
Imposition de droits	11 820 \$	62 756 \$	11 700 \$	57 333 \$
Amendes et pénalités	2 250 \$	2 536 \$	2 250 \$	2 544 \$
Intérêts - revenus	6 000 \$	6 908 \$	6 000 \$	6 278 \$
Autres revenus	3 000 \$	9 077 \$	3 000 \$	1 656 \$
Transferts	4 847 \$	72 154 \$	4 486 \$	41 014 \$
Total des revenus	803 153 \$	947 854 \$	799 789 \$	914 023 \$
Dépenses				
Législation	55 418 \$	51 518 \$	55 910 \$	48 020 \$
Application de la Loi	500 \$	- \$	500 \$	344 \$
Gestion financière et administrative	180 721 \$	171 324 \$	182 041 \$	212 270 \$
Greffe	- \$	- \$	10 000 \$	7 271 \$
Évaluation	24 900 \$	15 222 \$	55 970 \$	42 387 \$
Autre (Sillon & employé municipal)	183 751 \$	153 598 \$	165 748 \$	176 917 \$
Sécurité publique	187 559 \$	198 356 \$	197 154 \$	201 842 \$
Transport	64 338 \$	102 093 \$	68 400 \$	93 183 \$
Hygiène du milieu	109 822 \$	177 577 \$	106 720 \$	166 375 \$
Urbanisme et zonage	11 561 \$	9 591 \$	12 455 \$	19 727 \$
Loisirs	38 710 \$	84 343 \$	34 750 \$	87 125 \$
Frais de financement	7 922 \$	25 234 \$	7 998 \$	23 491 \$
Total des dépenses	865 202 \$	989 156 \$	897 646 \$	1 078 950 \$
Immobilisations/Financement et affectations	62 049 \$	206 803 \$	97 858 \$	234 653 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	- \$	165 502 \$	- \$	69 724 \$
Investissements de l'année dans les immobilisations	- \$	(38 883) \$	- \$	- \$

Excédent (déficit) à des fins fiscales	- \$	126 619 \$	- \$	69 724 \$
---	-------------	-------------------	-------------	------------------

De plus, Madame Labbé résume les actions réalisées en 2021, celles qui sont en cours et celles qui seront réalisées en 2022-2023.

2021 Réalisations

- Gestion de la pandémie ;
- Érosion des berges, nous avons terminé la caractérisation ;
- Marquage de la route d'Argentenay et de la montée Guérard ;
- Réglementer les résidences touristiques ;
- Éclairage de l'église ;

2022 Planification

- Présentation du plan de caractérisation d'intervention érosion des berges ;
- Phase 2 Projet érosion des berges, projet pilote au camp Saint-François ;
- Continuer à travailler sur le dossier du plan de conservation du ministère de la Culture du Québec (MCC) ;
- Suivi du dossier du Quai, dépôt d'une lettre d'intention d'acquisition ;
- Compléter l'amélioration des stationnements au Parc du Sillon et au Parc du Quai ;
- Réfection du chemin du Quai (Section en bas de la côte) ;
- Centre communautaire le Sillon réaménagement de la grande salle pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite ;
- Centre communautaire le Sillon réaménagement des salles de bains pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite et ajout de douches (en cas d'ouverture d'un centre d'hébergement – mesure d'urgence) ;
- Réaménagement de la salle du conseil ;
- Rue Lemelin aménagement d'un carrefour pour permettre le retournement des camions à l'extrémité Est et l'élargissement des bordures ;
- Une rencontre avec les citoyens(es) ;
- Sécuriser le village (assurer la sécurité des piétons) ;

2023 Planification

- Poursuite du projet de l'érosion des berges phase 2 ;
- Continuer de travailler sur le dossier du plan de conservation ;
- Suivi du dossier du Quai – intérêt d'acquisition ;
- Réalisation et mise en ligne d'un vidéo promotionnel de la Municipalité ;
- Déplacer le point d'eau du service incendie sur la route d'Argentenay en aménageant une citerne à l'extrémité est du chemin ;
- Réaménagement du carrefour du chemin du Quai avec le chemin Royal ;
- Organisation de cours de secourisme ;

- Parc de la Tour-du-Nordet – solidifier les piliers de la Tour.



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Marco Langlois de la susdite municipalité,

Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a, à une séance ordinaire le 6 juin 2022, adopté : le Règlement numéro 022-184 modifiant le règlement 020-161 sur l'utilisation des écocentres de la Ville de Québec ;

Que ce règlement est disponible pour consultation sur le site Internet municipal ;

Que ce règlement est en vigueur depuis le 7 juin 2022.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce quatorzième jour de juin deux mille vingt-deux.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier